

**M. Woolliams:** Le député de Don Valley a répondu à ma question, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Oh, oh!

LA HAUSSE DU PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES—  
L'OPPORTUNITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN  
PROGRAMME D'URGENCE

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire au ministre des Finances que son gouvernement et lui-même devraient consulter les Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que l'augmentation de 3.2 p. 100 du prix des denrées alimentaires, qui représente une augmentation totale de 16.2 p. 100 pour l'année, entraîne surtout des difficultés pour les économiquement faibles et étant donné que les taux d'intérêt élevés touchent en particulier les Canadiens à faibles revenus, le gouvernement a-t-il encore un programme d'urgence? Dans l'affirmative, envisage-t-il de le mettre en application?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur. Je me préoccupe, tout comme le député, des personnes à revenus faibles. Cependant, je m'étonne beaucoup que le parti du député, par l'intermédiaire de son porte-parole officiel, ait refusé la subvention accordée aux consommateurs pour le lait en vue d'aider des personnes.

**Des voix:** Bravo!

● (1500)

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** C'est faux.

**M. McGrath:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a tout à fait dénaturé la position prise par notre parti.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McGrath:** Devant la hausse impressionnante du coût de la vie, ma seule observation c'est que le premier ministre et ses collègues se comportent de façon indigne.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Les députés s'attendent-ils que la présidence aille trancher tous ces rappels au Règlement qui, à mon avis, n'en sont pas du tout. De toute évidence les députés tiennent à un débat sur le budget ou à un débat sur la situation générale pendant la période des questions. Notre Règlement se prête mal à ce genre de confrontation. J'invite les députés à respecter le Règlement et les procédures généralement acceptées pour ladite période. Ils faciliteraient ainsi les choses pour tous les députés qui veulent profiter de la période des questions.

**M. McGrath:** Une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné les chiffres qu'a publiés aujourd'hui

Questions orales

Statistique Canada, est-il prêt à revenir sur sa décision d'hier et à comparaître devant le comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation pour que ses membres puissent avoir l'occasion d'interroger le très honorable député sur la politique qu'il a proposée pour combattre l'inflation?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** J'ai déjà fait parvenir une réponse écrite au président de ce comité. J'espère qu'il l'a reçue maintenant et qu'il la trouvera satisfaisante eu égard aux précédents qui existent au Canada.

\* \* \*

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE—LA HAUSSE DES PRIX—LA JUSTIFICATION  
ET L'OPPORTUNITÉ D'UN RETOUR OBLIGATOIRE AU PRIX  
INITIAL

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Étant donné que l'une des choses qui ont contribué à la hausse du coût de la vie en août était l'augmentation du prix du combustible pour chauffage domestique et que cette augmentation avait probablement un rapport avec la hausse de 40 cents le baril de pétrole qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août, j'aimerais demander au ministre si son ministère a mené une étude quelconque pour déterminer si cette hausse, la quatrième en neuf mois, était justifiée. Sinon, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour que le prix du pétrole revienne au même niveau qu'à la fin de juillet?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, l'augmentation du mois d'août était justifiée parce que nous avons convenu avec les États-Unis d'adopter un prix unique et que le prix aux États-Unis avait augmenté. Ainsi, par suite de la restriction annoncée par le premier ministre la semaine dernière, il ne sera pas nécessaire d'augmenter de nouveau le prix du pétrole de 40 cents le baril comme l'Office national de l'énergie avait prévu qu'on devrait le faire sans la décision de la semaine dernière.

**M. Douglas:** La déclaration du ministre laisse entendre que l'augmentation de 40 cents le 1<sup>er</sup> août n'était pas nécessaire pour compenser l'augmentation des frais. Le gouvernement tient-il compte de ce facteur dans l'élaboration de mesures en vue d'établir un système de deux prix et pouvons-nous espérer que le prix du pétrole au Canada reflètera ce facteur et qu'il ne restera pas bloqué au niveau actuel?

**M. Macdonald (Rosedale):** Je ne pense pas qu'il sera possible de revenir sur des décisions qui ont été prises en vertu de hausses antérieures des prix. Je pense cependant que ce système nous permettra d'empêcher le prix du pétrole brut d'augmenter au même rythme au Canada qu'aux États-Unis.